

Taking into account its comments and observations set out in its report, the Advisory Committee recommends that the General Assembly request the Secretary-General to submit, at the main part of the 77th session, a consolidated report on efforts, including systemwide, to enhance accessibility for persons with disabilities, including information on the designation of a global focal point, statistical data, policy development, ICT-related initiatives, related personnel matters including the recruitment of persons with disabilities, conference management, procurement, and construction, together with detailed financial implications.

Thank you, Mr. Chairman.

Déclaration du Président

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCOAB)

5 mai 2022

Améliorer l'accès des personnes handicapées aux conférences et réunions du système des Nations Unies

(Rapport du Comité consultatif : A/76/787 ; rapport du Secrétaire général : [A/76/694](#))

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de présenter le rapport du Comité consultatif intitulé « Améliorer l'accès des personnes handicapées aux conférences et réunions du système des Nations Unies ».

On trouve dans le rapport du Secrétaire général des informations sur les mesures prises pour améliorer l'accès des personnes handicapées au Siège, dans les bureaux hors Siège et dans les commissions régionales. On y trouve également des renseignements sur la suite donnée aux dix recommandations énoncées dans le rapport correspondant du Corps commun d'inspection. Le Comité consultatif constate que des progrès notables ont été accomplis à cet égard et que d'importantes mesures ont été prises. Le Comité relève également qu'il n'existe pas d'approche commune et recommande que l'Assemblée générale demande au Secrétaire général d'élaborer des normes et des règles communes à l'ensemble du système des Nations Unies, qui s'appliqueraient au Siège, dans les commissions régionales et dans d'autres bureaux, le cas échéant. Le Comité consultatif estime par ailleurs que les efforts entrepris devraient être menés de manière globale, dans toute l'Organisation, sous la coordination d'une personne référente à l'échelle mondiale, au niveau de direction le plus élevé et dans la limite des ressources disponibles, qui serait chargée de superviser l'élaboration des politiques et la mise en œuvre de toutes les activités relatives aux questions d'

Le Comité consultatif note en outre qu'il faut recueillir des données statistiques sur les personnes handicapées, y compris sur les obstacles qui les empêchent de participer aux réunions et aux conférences, sur la fréquence à laquelle elles y participent et sur l'utilisation des outils technologiques, ainsi que des informations sur les mesures déjà mises en place, sur celles qui sont en train de l'être et celles qui doivent encore l'être.

Compte tenu des commentaires et observations formulés dans son rapport, le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de présenter, à la partie principale de la 77^e session, un rapport de synthèse sur les efforts déployés pour améliorer l'accès des personnes handicapées, notamment à l'échelle du système, qui comprenne des informations sur la nomination d'une coordonnatrice ou d'un coordonnateur mondial, les données statistiques, l'élaboration de stratégies, les initiatives relatives aux TIC, les questions de personnel connexes, y compris le recrutement de personnes handicapées, la gestion des conférences, la passation de marchés et la construction, ainsi que des informations précises sur les incidences financières y relatives.

Monsieur le Président, je vous remercie.